

[Traduction]

Sans préjudice

Le 2 mars 1995

James Prentice, c.r.,
Daniel Bellegarde
Coprésidents
Commission des revendications particulières des Indiens
Pièce 400, 427, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1A2

Messieurs,

La présente a pour objet le rapport déposé par la Commission des revendications particulières des Indiens (CRPI) au sujet des revendications soumises par les Premières Nations de Cold Lake et la Nation crie de Canoe Lake par suite de la création du polygone de tir aérien de Primrose Lake. Comme je l'ai indiqué dans des lettres antérieures, vous soulevez dans votre rapport de nombreuses questions importantes et complexes. Après l'avoir examiné attentivement, je réponds à votre rapport au nom du gouvernement du Canada.

J'ai été fort impressionné par la minutie et l'attention dont la CRPI a fait preuve dans le traitement des questions soulevées et l'organisation des audiences publiques. Les preuves historiques ont été clairement exposées, et les témoignages obtenus de personnes touchées par la création du polygone de tir étaient très convaincants. Le gouvernement du Canada est maintenant persuadé que des mesures doivent être prises pour régler les griefs des Premières Nations de Cold Lake et de Canoe Lake dont il est question dans votre rapport.

Cela dit, le gouvernement du Canada continue de croire qu'il n'y a eu aucun manquement aux traités ou aux obligations de fiduciaire de la Couronne qui rendrait ces revendications recevables en vertu de la Politique des revendications particulières. Toutefois, étant donné les très graves répercussions qu'a eues la création du polygone de tir sur ces deux collectivités, je compte offrir aux chefs des Premières Nations de Cold Lake et de la Nation crie de Canoe Lake d'entamer des négociations visant à régler leurs revendications et griefs à cet égard, ledit règlement devant également viser à améliorer les conditions socio-économiques de ces Premières Nations. Vous trouverez ci-joint copie de ma lettre aux chefs.

Enfin, j'aimerais féliciter la Commission d'avoir produit un rapport aussi détaillé. J'espère que les Premières Nations de Cold Lake et la Nation crie de Canoe Lake ainsi que le gouvernement du Canada arriveront à trouver un terrain d'entente.

Veillez agréer, Messieurs, mes cordiales salutations.

Ronald A. Irwin, c.p., député

c.c. : l'honorable David Collenette, c.p., député